

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evolution des structures associatives des banquiers privés Constitution de l'Association de Banques Privées Suisses

GENÈVE, le 4 décembre 2013 – L'Association de Banques Privées Suisses succèdera au Groupement des Banquiers Privés Genevois dès le 1^{er} janvier 2014. Christoph B. Gloor en sera le Président.

Suite aux annonces de La Roche 1787 Banquiers Privés, Lombard Odier & Cie, Mirabaud & Cie et Pictet & Cie de modifier la forme juridique de leurs maisons en sociétés anonymes, le Comité de l'Association des Banquiers Privés Suisses et le Conseil du Groupement des Banquiers Privés Genevois ont initié une réflexion sur l'évolution de leurs structures associatives. La volonté de poursuivre la collaboration entre les banques membres a constitué le principal moteur des analyses qui ont été menées.

L'Association des Banquiers Privés Suisses comptera 7 membres dès le 1^{er} janvier 2014 et deviendra une structure aux ambitions plus modestes, dont l'objectif principal sera de défendre les intérêts spécifiques des banquiers privés. Grégoire Bordier (Bordier & Cie) et Christian Bidermann (Rahn & Bodmer Co.) en seront respectivement le Président et le vice-Président.

Le Groupement des Banquiers Privés Genevois se transformera en s'élargissant de manière à englober les maisons précitées qui changeront de statut juridique ainsi que les banquiers privés qui n'en étaient pas membres jusqu'à présent. Il deviendra de ce fait une entité nationale regroupant des banques suisses en mains privées et prendra le nom d'Association de Banques Privées Suisses. Les membres fondateurs de cette association seront : Bordier & Cie, E. Gutzwiller & Cie, Gonet & Cie, La Roche 1787 Banquiers Privés, Lombard Odier & Cie, Mirabaud & Cie, Mourgue d'Algue & Cie, Pictet & Cie, Rahn & Bodmer Co. et Reichmuth & Co.

L'Association de Banques Privées Suisses continuera de jouer un rôle actif pour la promotion des intérêts professionnels de ses membres, tous spécialisés dans la gestion de fortune. S'appuyant sur un Secrétariat permanent basé à Genève, elle œuvrera en faveur du maintien et du développement de conditions cadre optimales pour la gestion de fortune privée et institutionnelle en Suisse.

L'Assemblée générale constitutive de l'Association de Banques Privées Suisses, qui s'est déroulée le 14

novembre 2013, a élu Christoph B. Gloor (La Roche 1787 Banquiers Privés) à la présidence et Nicolas

Pictet (Pictet & Cie) à la vice-présidence. Le Comité sera composé par Anne-Marie de Weck (Lombard

Odier & Cie), Christian Bidermann (Rahn & Bodmer & Co.), Grégoire Bordier (Bordier & Cie) et Yves

Mirabaud (Mirabaud & Cie).

Michel Y. Dérobert sera le Directeur du Secrétariat et sera assisté par Jan Langlo, Directeur adjoint, et

Chantal Bourquin, Responsable de la Communication.

Jan Langlo est titulaire d'un brevet d'avocat au barreau de Genève et d'un diplôme d'expert fiscal. Il a

débuté sa carrière de fiscaliste auprès de Lenz & Staehelin puis de l'étude Oberson & Associés avant de

rejoindre le Groupe Pictet en 2007 en tant que conseiller juridique et fiscal. Au bénéfice d'une grande

expérience dans le domaine fiscal, il se concentrera sur le suivi des dossiers bancaires touchant la place

financière au niveau fédéral et participera également à diverses commissions et groupes de travail de

l'Association suisse des banquiers.

Les banquiers privés genevois et suisses tiennent à saluer le remarquable travail mené par Edouard

Cuendet, qui s'est engagé dans la défense de leurs intérêts depuis 1999 en qualité de Premier Secrétaire

du Groupement des Banquiers Privés Genevois, puis dès 2010 en tant que Secrétaire général de ce

dernier. Dans ces fonctions, il s'est consacré aux dossiers juridiques et aux affaires publiques liées aux

questions de politique genevoise. Il a également œuvré comme conseiller juridique de l'Association des

Banquiers Privés Suisses. Edouard Cuendet, député au Grand Conseil genevois depuis 2004, prendra la

direction de la Fondation Genève Place Financière dès le 1^{er} janvier 2014.

L'Association de Banques Privées Suisses présentera les enjeux auxquels ses membres doivent faire

face et exposera ses priorités à l'occasion de sa conférence de presse du 16 janvier 2014, à Berne. Une

invitation aux médias suivra à la mi-décembre.

Contact presse

Chantal Bourquin

Т

+41(0)22 807 08 00

E-mail

bourquin@swissprivatebankers.com

12, rue du Général Dufour Case postale 5639 1211 Genève 11 T +41(0)22 807 08 00 F +41(0)22 320 12 89

2/2